



COMITE DU PUY-DE-DOME DE BASKET-BALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
IBAN FR76 1558 9636 1005 5230 1804 016

COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du lundi 23 mai 2016

Etaient Présent(e)s : NIVELON Gérald, Président

BESSON Dominique, CHAZAL Jacques, CIPIERE Julien,
DILDARIAN Jean-Claude, FILLEUX Jo, JACOB Christophe, MESTRE
Philippe, SERRE Jean-Paul

Excusé(e)s : BOUAZIZ Marcel, CHATAING Brigitte, MANIEL Cyril, MICHOT Olivier

1. Ouverture par le Président / Vie statutaire

G. NIVELON

Le Président du Comité accueille Jacques CHAZAL, invité à ce Bureau Directeur et lui donne la parole pour présenter les équipes qualifiées pour les championnats départementaux DM1, DF1, DM2 et DF2 pour la saison 2016-2017 ainsi que les classements de ces championnats saison 2015-2016.

Jacques CHAZAL présente les modifications règlementaires qui devront être validés lors du prochain Comité Directeur notamment les articles 47 – 48 – 49 et 50 concernant les listes des joueurs et joueuses brûlé(e)s, la vérification de ces listes, les sanctions financières et/ou sportives.

2. Pôle Financier

J.P. SERRE

• Clôture de l'exercice 2015-2016

Le Président du Comité fait état de l'avancé de nos comptes pour la saison 2015-2016. L'expert-comptable devrait vérifier les différentes écritures à partir du mercredi 25 mai.

Sur cet exercice comptable, les provisions comptables sont réalisées :

Provision pour l'intégralité de la dette de MOZAC VOLVIC soit 6000 euros

Provision de 5600 euros pour l'acquisition des scanners pour les clubs

Provision pour des derniers engagements financiers au titre de la dotation dynamique territoriale.

Reprise du financement de l'emploi de Thomas ROMERO à hauteur de 11 200 €

Provision du salaire d'Ingrid BLANCHOT pour les 6 mois derniers mois de son contrat.

Compte tenu de ces différents éléments, l'exercice comptable pour cette saison devrait être en équilibre.

Le solde de fond dédié à la dotation dynamique territoriale de 4600 euros sera affecté au fond dédié de la sécurisation des emplois.



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>

Courriel : contact@basket63.com



web

- **Clôture de l'exercice 2015-2016**

Le budget prévisionnel de la première année du prochain mandat sera établi en tenant compte du résultat financier de cette saison et des arbitrages seront réalisés par pôle tout en tenant compte du budget supplémentaires lié à l'embauche d'un pigiste pour l'établissement des licences du 15 septembre au 15 novembre. La formation de ce pigiste sera assurée par Jo FILLEUX.

- **Dispositions financières**

Au niveau des licences, la part fédérale n'augmente pas. La part régionale évolue très peu sauf pour la catégorie U13 qui diminue. Le Comité départemental restera sur une augmentation de 0,60 centimes correspondant au plan de financement de l'emploi de Thomas ROMERO, la part départementale restera inchangée.

Dans l'optique d'harmoniser les frais d'engagement des équipes avec la Ligue du Lyonnais et des Alpes, la Ligue d'Auvergne a décidé d'augmenter fortement les montants d'engagement notamment au niveau des catégories Jeunes ce qui représente une plus-value financière de 8 200 euros dont une partie reviendra aux départements

Le Comité Départemental n'augmentera pas les frais d'engagement au niveau des championnats départementaux.

Les seuls frais de dossiers qui seront augmentés concernent les frais d'ouverture de dossier disciplinaire, 100 euros majorés des frais d'affranchissement.

3. Pôle Formation et Jeunesse

C. JACOB

Evaluation des stagiaires en formation. Les plateaux U11 se dérouleront à PONT DU CHATEAU pour les garçons et à COURNON pour les filles.

Les U12 filles et garçons participeront au RIC organisé par le Lyonnais le 19 juin 2016

Les U13F terminent 5^{ème} sur 6 au Temple sur Lot

4. Pôle Pratiques Sportives

J. FILLEUX

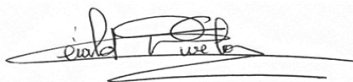
La formation des clubs pour les licences aura lieu mercredi 15 juin à 19h au Comité suite à la mise en place de la dématérialisation des demandes de licences.

US ORCET a fait appel auprès de la FFBB de la décision de la Commission de Discipline relative au dossier US ORCET / ALEM en DM2.

5. Questions diverses

Le Président informe que l'Assemblée Générale 2017 du Comité se déroulera à PONT DU CHATEAU.

La Séance est levée à 22h.



NIVELON Gérald
Président du Comité



DILDARIAN Jean-Claude
Secrétaire Général